



Commune de
Val-de-Travers

Dicastère de l'administration, de la santé
et de la sécurité publique

Chancellerie communale

Tél. direct 032 886 43 90

Télécopie 032 886 43 10

Chancellerie.VDT@ne.ch

**Aux membres du Conseil
général de Val-de-Travers**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous convoquer à la prochaine séance extraordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, fixée au

**Lundi 14 mars 2016, à 20h00
à Môtiers, salle des conférences du Collège**

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Lettres et pétitions
3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2015
4. Nomination d'un questeur suite à la démission de M. Alban Gashi
5. Règlement des drainages agricoles
6. Crédit de fr. 63'000.- pour une évaluation hydrogéologique des captages publics de la commune
7. Crédit de fr. 65'000.- pour une étude sur les ponts et les ouvrages d'art communaux
8. Octroi d'une subvention en faveur de l'association Barak et demande de classement de l'initiative du comité « Pour permettre au Centre de jeunesse Barak de perdurer et de se développer »
9. Rapport intermédiaire au postulat PLR « Situation des infrastructures sportives et de loisirs sur le territoire communal »
10. Communications du Conseil communal
11. Motions, propositions et projets d'initiatives communales
12. Résolutions
13. Interpellations et questions

Dans l'attente de cette prochaine séance, nous vous présentons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de notre parfaite considération.

Val-de-Travers, le 24 février 2016 CC/cf

CONSEIL COMMUNAL

Annexes: - Procès-verbal de la séance du 7 décembre 2015
- Rapports et arrêtés relatifs aux points de l'ordre du jour
- Pages à remplacer dans l'annuaire officiel